

Ne laissez pas
un **accident**

freiner

votre activité



Generali Protection Flottes

Bénéficiez d'une solution d'assurance complète et modulable

Vous recherchez une couverture d'assurance pour votre flotte d'entreprise ? Generali Protection Flottes a été conçue pour répondre à vos besoins dès cinq véhicules moteurs.

Une solution adaptée au profil de votre parc automobile

Véhicules légers, utilitaires, véhicules de plus de 3,5 tonnes, deux et trois roues motorisés, véhicules agricoles, engins de chantier ou remorques de moins de 3,5 tonnes... quelle que soit la nature de votre parc automobile, notre offre s'ajuste à votre activité.

qui protège vos collaborateurs

Au-delà des dommages que peuvent subir vos véhicules, vos collaborateurs sont aussi protégés lorsqu'ils sont victimes d'un accident et pris en charge en cas d'immobilisation du véhicule.

et agit rapidement pour mieux accompagner votre entreprise

Pour ne pas laisser votre entreprise trop longtemps privée des véhicules dont elle a besoin, Generali Protection Flottes vous offre des garanties et des solutions d'indemnisation fiables.



6 packs de garanties

pour une couverture optimale et
sur-mesure de chaque véhicule

PACK 1

- Responsabilité Civile auto
- Défense Pénale et Recours Suite à Accident (DPRSA)

PACK 1+

- RC auto
- DPRSA
- Bris de Glaces

PACK 2

- Responsabilité Civile auto
- DPRSA
- Vol & Incendie

PACK 2+

- Responsabilité Civile auto
- DPRSA
- Vol & Incendie
- Bris de Glaces

PACK 3

- Responsabilité Civile auto
- DPRSA
- Vol & Incendie
- Dommages tous accidents

PACK 3+

- Responsabilité Civile auto
- DPRSA
- Vol & Incendie
- Dommages tous accidents
- Bris de Glaces



Avec Generali Protection Flottes, la transmission des informations exigées par la nouvelle réglementation relative au Fichier des Véhicules Assurés (FVA) sera assurée.

Vous ajoutez des options ajustées à votre activité...

- Responsabilité Civile fonctionnement
- Protection du conducteur
- Aménagements professionnels et accessoires
- Contenu professionnel et personnel
- Indemnité d'immobilisation du véhicule
- Pertes financières
- Valeur majorée
- Dommages aux pneumatiques
- Absorption de corps étrangers
- Frais de remorquage et levage

et des services d'assistance complémentaires



En fonction de vos besoins et pour davantage de sérénité, vous pouvez également bénéficier de prestations d'assistance aux véhicules et aux personnes.

Ces prestations sont assurées par Europ Assistance France, N°1 mondial du secteur de l'assistance.

3 formules à votre disposition



- **Economique** : prestations d'assistance « de base ».



- **Essentiel** : avec véhicule de remplacement de gamme citadine/compacte.



- **Confort** : avec véhicule de remplacement de gamme équivalente.

5 ATOUS

MAJEURS

SÉRÉNITÉ

Une solution d'assurance complète et performante

COMPÉTITIVITÉ

Un tarif adapté au profil de votre flotte

MODULARITÉ

Des garanties et des options à la carte

RÉACTIVITÉ

Une offre qui évolue facilement au gré de vos besoins

CLARTÉ

Un contrat clair et facile à comprendre



Document non contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garanties, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise à nos règles d'acceptation des risques.

Generali Iard

Société anonyme au capital de 94 630 300 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

